Mouvement international de la Réconciliation - branche française

68 rue de Babylone 75007 Paris
Tél. : 01 47 53 84 05
Adresse courriel : mirfr@club-internet.fr
Site Internet : www.mirfrance.org/MIR
Facebook : MIR France

ISSN : 2105-5815

Bulletin n° 166 – Décembre 2023

BULLETIN DE NOËL
DE LA BRANCHE FRANÇAISE DU MIR

Edito

Soyons porteurs de cette lumière de Noël de paix et de justice !

Bonjour chers lecteurs-trices de cette lettre du MIR France !

La COP 28, réunie à Dubaï (30 novembre-12 décembre 2023) sur les changements climatiques, annonce la hausse du réchauffement climatique. Mauvaise nouvelle pour le bilan climatique : les émissions de CO2 sont en rebond. Une lueur d'espoir : dans la résolution finale de la COP 28, après une prolongation du sommet et de rudes négociations, les pays du monde entier ont approuvé un compromis non d'une sortie mais d'une « transition » hors des énergies fossiles afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pourtant, depuis la COP 21 de Paris, en 2015, de bonnes résolutions avaient été prises de réduire la production/consommation des énergies fossiles très polluantes : limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5°C, et de donner priorité aux énergies renouvelables (énergie verte).

Malheureusement, ces résolutions n'ont pas été suivies ou très faiblement. Des intérêts individuels, nationaux ou des grandes sociétés financières, industrielles, pétrolières… en un mot, des égoïsmes des uns priment sur l'intérêt du bien commun, la sauvegarde de notre planète Terre et de l'humanité par voie de conséquence.

Les changements climatiques s'accélèrent et vont plus vite que les changements de nos mentalités, de nos comportements, de nos modes de vie et de nos habitudes.

Ces mauvais rapports de l'être humain avec la nature s'accélèrent également dans les rapports entre des humains. Nous assistons à la persistance des violences faites aux femmes, caractérisées par des viols, des violences sexuelles, des féminicides et autres sévices, sans oublier les violences scolaires de harcèlement jusqu'aux suicides. Depuis quelques mois, la société est confrontée aux attentats terroristes et à la montée de la violence identitaire, de l'antisémitisme et du racisme qui menacent la concorde nationale et font craindre à la bascule de la société et la rupture du vivre ensemble harmonieux. Cela fait craindre le pire pendant les fêtes de fin d'année et surtout pendant les jeux olympiques de Paris en 2024. Ailleurs, c'est la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a déjà fait d'immenses dégâts humains et matériels et qui perdure. Depuis l'attaque d'Israël par le Hamas le 7 octobre suivi par la riposte d'Israël, les morts se comptent par milliers et les deux parties sont encore loin d'arrêter ce carnage. En République démocratique du Congo, les

populations de la partie Est du pays vivent dans l'insécurité totale depuis 2021. Des groupes rebelles, notamment le M23 soutenu par le Rwanda, selon le gouvernement de Kinshasa, mènent des guerres meurtrières et font vivre les habitants de cette région dans une insécurité permanente.

Face à cette situation de violence, d'insécurité, de dérèglement climatique et autres menaces de la sécurité humaine et environnementale, plusieurs associations dont le MIR France se rencontrent pour repenser la sécurité en France et en Europe. Comment construire la paix en 2024 et après ?

Pendant le Colloque de commémoration du centenaire du MIR France début juin, en plus de se réjouir des réalisations en cent ans, il y a eu réflexions et engagement pour le futur. Le MIR se veut toujours artisan de la non-violence et de la paix, par la voie de dialogue et de réconciliation, dans le contexte actuel de violence et d'insécurité. Il s'inscrit dans l'actualisation du message prophétique d'espérance messianique :

« Mais il n'y aura pas pour toujours des ténèbres sur ce pays envahi par l'angoisse…Le peuple qui vivait dans les ténèbres verra briller une grande lumière… » (Esaïe : 8 :23, 9 :1).

La fête de Noël et les bougies allumées dans nos églises et nos maisons nous invitent à exprimer notre foi que l'espérance messianique des prophètes s'est réellement réalisée dans l'événement de la naissance de Jésus. Nous proclamons avec le prophète Esaïe et l'apôtre Jean que la naissance de Jésus est l'accomplissement de la prophétie. « La Parole est faite chair et la lumière de Dieu vient briller dans les ténèbres de notre humanité » (Esaïe 9 : 5-6 ; Jean 1 : 1-5).

Nous pouvons dire en fin de compte qu'en dépit de la situation sombre que traversent la France et le monde, que nous traversons chacun.e à notre manière, la lumière divine de l'amour, de la foi et de l'espérance en nous peut, doit briller dans le monde. Affirmons que le changement est possible à commencer par notre propre changement maintenant et en cette prochaine année 2024 et toujours. Dans cette marche chancelante de l'histoire, soyons porteurs de cette lumière de paix et de justice sur le chemin de la vie en société et contribuons à la construction d'un monde meilleur au quotidien.

Il n'y a pas de fatalité.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE 2024

Augustin NKUNDABASHAKA
Co-président du MIR

Table des matières

Le MIR en France	**p. 3**
Agenda de l'AG du MIR	**p. 7**
Centenaire du MIR-France	**p. 8**
Le MIR dans le monde	**p. 9**
Le MIR en lien avec ses partenaires	**p. 16**
Publications et information	**p. 21**
Prière	**p. 22**

Le MIR en France

Représentations et interventions

Depuis 2023, Christian Renoux est co-vice-président de l'IFOR (*International Fellowship of Reconciliation*), l'internationale du MIR, et également représentant de l'Internationale à l'UNESCO aux côtés de Maria Antonietta Malleo (MIR Italie), en charge des questions d'éducation à la paix et la non-violence. Lors de sa Conférence générale qui s'est tenue en novembre, l'**UNESCO** a adopté une version révisée de sa recommandation sur l'éducation à la paix qui prend en compte l'éducation à la non-violence.
Il est également représentant du MIR à la Coordination pour l'éducation à la paix et à la non-violence.
Il nous a également représenté à l'AG 2023 des Amis du 68, association qui héberge le secrétariat du MIR rue de Babylone à Paris.
Annick Moreau représente le MIR au département des communautés, œuvres et mouvements (COM) de l'Eglise protestante unie de France (EPUdF). En mai 2023, elle a participé à ce titre au synode de cette Église qui s'est tenu à Noisy-le-Grand.
Augustin Nkundabashaka nous représente au conseil d'administration de Non-Violence XXI.
Un texte sur « Crucifixion de Jésus-Christ, crucifixion du Terrestre. Parallèle entre Jésus désarmé et le désarmement nucléaire » a été proposé pour le carême des « Chrétiens unis pour la terre ».

Annick Moreau a participé à une émission sur les engagements du MIR, avec Maurice Montet, dans l'émission *Si Vis Pacem* du 22 avril sur Radio libertaire https://radio-libertaire.org/accueil.php
Le 21 mai, nos amis Claude et Betty Braun du SOC, le MAN et les amis allemands, dans le cadre de « Chemins de paix/Friedenswege » à la Foire Eco-Bio de Colmar ont donné une conférence sur « la Défense civile non-violente dans le Rhin supérieur »et ont présenté quelques fascicules et livres du MIR.
Josette Gazzaniga a assisté en visioconférence le 4 juin à l'AG de la section française de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix (CMRP-France)
Edith Moreau représente le MIR dans le Collectif pour le Désarmement Nucléaire (CDN 54) qui a organisé les commémorations des deux bombardements atomiques des 6 et 9 août 1945 dans la métropole du Grand Nancy, choisie en raison de sa proximité du projet Cigéo de Bure.
Laurent Munyandilikirwa est intervenu à l'IFF Europe à Angers le 18 octobre sur « Géopolitique et mouvements forcés des populations dans la région des grands lacs - Justice et réconciliation pour la guérison des blessures du passé ».

Formations

Maria Biedrawa et Augustin Nkundabashaka ont continué d'animer des sessions de réconciliation en Afrique (voir plus loin les comptes rendus) et en France.

Un petit groupe s'est constitué, animé en visio-conférence par Christian Renoux, sur les fondamentaux de la non-violence évangélique.

Archives et histoire

Nous renouvelons notre appel : nous sommes preneurs de documents anciens concernant le MIR mais aussi d'enregistrements audio ou vidéo de conférences ou d'émissions de radios de l'un ou l'autre membre du MIR. Nous pouvons les garder ou les numériser et vous les rendre ensuite. Ce sont des sources importantes de notre histoire. Nous espérons que les archives du MIR pourront être bientôt déposées à la Contemporaine à Nanterre, centre de conservation et de recherche.

« Repenser la sécurité en Europe »
Réunions de travail en 2023

Le 11 juin 2022 avait eu lieu une conférence à Paris sur « Repenser la sécurité en Europe, de la politique de sécurité militaire à une logique de sécurité civile » que le MIR avait co-organisé avec *Church and Peace* et *Stop Fueling War*.
Ce colloque a donné lieu à l'émergence d'un réseau informel **Repenser la sécurité** qui réunit des participants venus de diverses organisations (MAN, IRNC, *Stop Fueling War*, Pax Christi, MIR**)** et des réunions dans le but de (re)lancer une réflexion française sur les thèmes de la sécurité. Les premières étapes ont consisté à réfléchir aux définitions de la sécurité (dont celle de sécurité humaine). Contact : Christian Renoux.
Le MIR-France, conjointement avec les MIR autrichien, allemand et suédois, a déposé un projet Erasmus+ pour travailler ce thème de la sécurité à l'échelle européenne à partir de 2024 et pour contribuer à l'éducation à la paix et à la non-violence.

Fréquence protestante

Les émissions du MIR sont diffusées le quatrième dimanche de chaque mois, de 13h15 à 13h45 en modulation de fréquence (100.7 FM) en Île-de-France, et sur Internet www.frequence.protestante.com partout dans le monde. Des informations y sont données sur l'actualité du *Mouvement de la Réconciliation*, et un thème susceptible d'intéresser et de former les auditeurs y est traité chaque mois, en lien avec la non-violence. Je suis toujours preneuse de suggestions ou de collaborations.
Certaines de ces émissions pourraient être exploitées comme outil de formation ou introduction à un débat. Si vous n'avez pu écouter l'émission en direct, vous pouvez le faire pendant six mois sur le site Internet de la radio. Quelques thèmes abordés en 2023 :

- Vive les conflits ! entretien avec Alain Ducass, médiateur
- La démocratie, entretien avec Christophe Pébarthe, historien, auteur de « Athènes, l'autre démocratie », éd. Passés composés
- Le nucléaire, entretien avec Hervé Kempf, auteur de « Non, le nucléaire n'est pas bon pour le climat », éd. Le Seuil
- Quelle image ai-je de la Toute-Puissance de Dieu ? d'après « l'autre Dieu », Marion Muller-Collard, éd Albin Michel
- Droit et Justice dans nos Eglises, entretien avec Alain Ducass, canoniste et auteur de « la justice administrative dans l'Eglise »
- Un peu d'amour dans ce monde de brutes, entretien avec Jean-Michel Gouvard à partir de l'anthologie sonore de la poésie française, éditée par Frémeaux
- Aurait-on pu éviter la guerre de 1914-1918 ?, entretien avec Christophe Prochasson, à partir de l'anthologie sonore de la grande guerre, éditée par Frémeaux

Campagne de soutien aux objecteurs de conscience de Russie, Biélorussie et d'Ukraine

Semaine d'action pour les objecteurs de conscience en décembre 2023
Protection et asile pour tous ceux qui refusent le service militaire en Russie, Biélorussie et Ukraine

L'IFOR (**IFOR**) se joint à plus de 30 organisations européennes, dont le BEOC, Pax Christi, Connection.eV, pour appeler à des semaines d'action afin de protéger tous ceux qui refusent le service militaire en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, du 4 décembre 2023 à la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre 2023 :
La guerre est un crime contre l'humanité. Nous condamnons la guerre d'agression de la Russie

contre l'Ukraine, qui est contraire au droit international et a déjà fait des centaines de milliers de morts et de blessés et des millions de réfugiés.

De nombreuses personnes de Russie et de Biélarussie, mais aussi d'Ukraine, qui sont menacées par le service militaire, tentent de s'y soustraire : Ils ne veulent pas tuer d'autres personnes ni mourir dans cette guerre. Les soldats au front veulent déposer leurs armes face à l'horreur. Ils sont tous confrontés à la répression et à l'emprisonnement, voire à la peine de mort en Biélorussie.
Alors que l'objection de conscience est un droit de l'homme internationalement reconnu !
- Nous demandons aux gouvernements de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine : Qu'ils cessent immédiatement de persécuter les objecteurs de conscience et les déserteurs !
- Nous demandons à l'UE : Ouvrez les frontières ! Donnez aux opposants à la guerre la possibilité d'entrer dans l'Union européenne ! Protégez les objecteurs de conscience et les déserteurs de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine et donnez-leur l'asile !
À cette fin, nous vous encourageons à organiser et à participer à des rassemblements et à des manifestations devant les ambassades de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine ainsi que devant les représentations de l'UE, à des veillées devant les monuments aux déserteurs et à d'autres actions créatives dans différents lieux au cours de la semaine précédant la "Journée internationale des droits de l'homme" - du 4 au 10 décembre 2023. Ce faisant, nous insistons sur le fait que l'objection de conscience est un droit de l'homme !

Non au détournement de l'épargne au profit de l'industrie d'armement
Communiqué de presse du 8 décembre 2023

Le MIR-France s'est associé à de nombreuses associations, des syndicats pour signer ce communiqué de presse et interpeller les parlementaires.
L'industrie d'armement pour résoudre la crise du logement, de l'exclusion et du dérèglement climatique ? C'est la solution que proposent des parlementaires (Renaissance, Horizon, Les Républicains…) avec l'appui du gouvernement en voulant détourner les fonds de « l'épargne populaire », à leur profit.

L'épargne réglementée issue du Livret A et du Livret de développement durable et solidaire (LDDS) a vocation à répondre aux besoins vitaux de la population à travers, notamment, le financement du logement social et de la transition écologique.

Il n'y a aucun doute sur la crise du logement que notre pays traverse. Plus de 4 millions de personnes sont confrontées chaque jour à cette réalité, selon la Fondation Abbé Pierre, sans compter les 330 000 sans domicile fixe. Il y a urgence, en métropole comme en outremer, à engager et financer un véritable plan en matière de construction et de rénovation des logements sociaux pour répondre aux besoins des différentes populations. Une activité qui de plus générerait une attractivité économique forte, synonyme d'emploi.

À cette crise, s'ajoute le dérèglement climatique que plus personne ne peut nier. Nous avons besoin maintenant du maximum de fonds pour engager la transition écologique afin d'en diminuer l'impact, dont les effets se multiplient sur notre sol entre pluie diluvienne, sécheresse et incendie. Alors que se déroule la COP 28, il nous apparaît indécent d'entendre le président tenir un tel double discours entre un appel à la protection de la planète à l'international et une volonté au niveau national de diminuer les moyens financiers nécessaires pour cette action.

Le procédé utilisé par certains parlementaires (Renaissance, Horizon, Les Républicains) est loin d'être honorable. Après s'être vu fermer la porte au nez en juillet dernier, il tente de passer par la fenêtre. En effet, le Conseil constitutionnel, le 28 juillet, a censuré l'article de la Loi de programmation militaire 2024-2030 qui attribuait une part de l'épargne au profit de l'industrie de l'armement. La raison invoquée du rejet est qu'il s'agissait d'un « cavalier législatif » ; c'est-à-dire une disposition introduite dans une loi, mais

dépourvu de lien suffisant. Mais peu importe pour ces parlementaires. Car dans le projet de Loi de finances 2024, un amendement similaire a été réintroduit et adopté par l'Assemblée nationale via le 49.3, donc sans débat. Le Sénat peut encore le refuser…

L'industrie d'armement est une activité économique particulière dont la vie ne tient très souvent qu'à la commande de l'État. De son côté, le comportement des banques a changé : d'une part, pour se conformer au droit international qui interdit certaines catégories d'armes, comme les armes nucléaires, les mines antipersonnel où les bombes à sous-munitions et qui dispose de règles pour les ventes d'armes conventionnelles ; d'autre part, pour respecter les normes éthiques qu'elles ont volontairement accepté (Global Compact de l'ONU, Principes pour un secteur bancaire responsable, Principes Équateur) ; et, enfin, pour être en accord avec les besoins exprimés par leur client qui exigent plus d'investissement socialement responsable.

Cette idée de détourner l'épargne au service du bien commun au profit des industries de défense est une erreur, et il faut l'admettre. Nul doute que le ressenti négatif des Françaises et Français à l'égard du monde politique va s'accroître avec une telle démarche. Si l'industrie de défense bénéficie de cette épargne populaire, alors cela va ouvrir la boîte de pandore vers une limitation des moyens financiers vitaux pour la population. L'idée est si mauvaise que même le ministre Bruno Le Maire s'est montré en désaccord.

Nous demandons le retrait de cet amendement néfaste et souhaitons que l'utilisation des fonds des Livrets A et du LDDS soit transparente et fasse l'objet d'un traçage précis et incontestable, afin de s'assurer qu'elle réponde bien aux besoins sociaux et écologiques, conformément à sa vocation première.

L'ensemble du projet de loi de finances 2024 a été voté le 12décembre 2023 au Sénat.
Dans la mesure où l'Assemblée nationale a déjà adopté la mesure de financement de l'armement à partir des fonds du Livret A *(le rejet de la motion de censure valant adoption en première lecture du projet de loi de finances)*, **il semble que seul le Conseil constitutionnel soit éventuellement en mesure de déclarer l'article en question irrecevable s'il retient l'argument juridique selon lequel il s'agit bien d'un cavalier législatif.**

La situation en Israël et en Palestine)
Communiqué de presse du MIR-France du 25 octobre 2023

C'est avec une très grande tristesse et une profonde inquiétude que nous suivons les événements qui se déroulent en Israël et en Palestine depuis l'attaque du Hamas contre les kibboutz du sud d'Israël et les participants à une rave party.
Cette attaque sanglante visait à semer la terreur dans la population israélienne en tuant le plus grand nombre possible de militaires et de civils. Les Israéliens ripostent depuis par des bombardements sur la Bande de Gaza, d'une intensité jamais atteinte jusque-là, dans le but annoncé de détruire le Hamas. Ces bombardements tuent et blessent indistinctement combattants du Hamas et population civile palestinienne, et détruisent à grande échelle les infrastructures du territoire, plongeant tous les habitants dans une situation infernale.
Cette spirale de la violence et de la vengeance doit être brisée.
Nous croyons avec force que toute vie humaine est sacrée et qu'elle doit être respectée de façon absolue, que la violence et la guerre n'apportent que morts, destructions, souffrances et traumatismes pour les deux parties qui s'affrontent car la violence armée détruit aussi l'humanité de ceux qui l'exercent. Nous savons aussi les conséquences terribles et le désespoir qu'entraînent les violences imposées en permanence par les structures d'oppression et d'injustice qui nient la dignité et les droits fondamentaux de leurs victimes, surtout quand elles durent depuis des décennies.

Nous redisons aussi que, pour nous, il n'y a aucune justification religieuse à l'usage de la violence de quelque nature qu'elle soit car Dieu ne veut ni la guerre, ni les destructions, ni les atteintes à la vie et à la dignité des personnes.
Nous appelons de tous nos vœux la fin des violences armées actuelles mais aussi des injustices structurelles, politiques, économiques et sociales en Israël-Palestine, et des discours d'exclusion, d'apologie de la violence et de haine, y compris et surtout quand ils sont d'origine religieuse.
Nous sommes solidaires de toutes les femmes et de tous les hommes qui, au milieu de cette tragédie humaine, agissent immédiatement et sur le long terme pour mettre fin aux combats et aux violences, pour la défense de toute vie et pour l'avènement dans la région de la justice et de la paix par le respect mutuel, l'écoute, le dialogue (y compris interreligieux) et la non-violence.
Nous soutenons en particulier les membres du MIR à l'œuvre en Israël et en Palestine. Nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de paix dans cette région tant que tous les Palestiniens ne bénéficieront pas de la liberté, de la dignité, de la sécurité et de tous les droits civiques et politiques reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
Nous souhaitons que notre pays participe à la désescalade des tensions et à la recherche d'une solution juste, négociée et à long terme pour les peuples israéliens et palestiniens.
Nous regrettons amèrement, une fois de plus, l'incapacité de la communauté internationale à prévenir les violences armées et à mettre fin aux guerres qui ensanglantent notre planète depuis des décennies, que ce soit au Proche-Orient, dans la région des Grands Lacs, qui a connu des millions de morts dans une indifférence totale, au Sahel, au Yémen ou en Ukraine.
La non-application de la Responsabilité à protéger (R2P) par les États, et l'impuissance des Nations unies sont dramatiques. La réforme de l'organisation internationale doit être une priorité des peuples si nous voulons sortir de cette culture de la violence.
Comité national de la branche française du MIR

https://mirfrance.org/MIR/la-situation-en-israel-et-en-palestine/

ACTUALITÉS Internationales

ISRAËL ET PALESTINE

POUR LA FIN DES VIOLENCES ARMÉES ET DES INJUSTICES STRUCTURELLES

Comité national de la branche française du JTLJR

Le MIR (Mouvement international de la réconciliation, qui milite pour la promotion de la non-violence) a signé ce communiqué daté du 25 octobre.

C'est avec une très grande tristesse et une profonde inquiétude que nous suivons les événements qui se déroulent en Israël et en Palestine depuis l'attaque du Hamas contre les kibboutz du sud d'Israël et les participants à une rave party. Cette attaque sanglante visait à semer la terreur dans la population israélienne en tuant le plus grand nombre possible de militaires et de civils. Les Israéliens ripostent depuis par des bombardements sur la bande de Gaza, d'une intensité jamais atteinte jusque-là, dans le but annoncé de détruire le Hamas. Ces bombardements tuent et blessent indistinctement combattants du Hamas et population civile palestinienne, et détruisent à grande échelle les infrastructures du territoire, plongeant tous les habitants dans une situation infernale.

Cette spirale de la violence et de la vengeance doit être brisée

Nous croyons avec force que toute vie humaine est sacrée et qu'elle doit être respectée de façon absolue, que la violence et la guerre n'apportent que morts, destructions, souffrances et traumatismes pour les deux parties qui s'affrontent car la violence armée détruit aussi l'humanité de ceux qui l'exercent.
Nous savons aussi les conséquences terribles et le désespoir qu'entraînent les violences imposées en permanence par les structures d'oppression et d'injustice qui nient la dignité et les droits fondamentaux de leurs victimes, surtout quand elles durent depuis des décennies.
Nous redisons aussi que, pour nous, il n'y a aucune justification religieuse à l'usage de la violence de quelque nature qu'elle soit car Dieu ne veut ni la guerre, ni les destructions, ni les atteintes à la vie et à la dignité des personnes.
Nous appelons de tous nos vœux la fin des violences armées actuelles mais aussi des injustices structurelles, politiques, économiques et sociales en Israël-Palestine, et des discours d'exclusion, d'apologie de la violence et de haine, y compris et surtout quand ils sont d'origine religieuse.
Nous sommes solidaires de toutes les femmes et de tous les hommes qui, au milieu de cette tragédie humaine, agissent immédiatement et sur le long terme pour mettre fin aux combats et aux violences, pour la défense de toute vie et pour l'avènement dans la région de la justice et de la paix par le respect mutuel, l'écoute, le dialogue (y compris interreligieux) et la non-violence. Nous soutenons en particulier les membres du MIR à l'œuvre en Israël et en Palestine.
Nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de paix dans cette région tant que tous les Palestiniens ne bénéficieront pas de la liberté, de la dignité, de la sécurité et de tous les droits civiques et politiques reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme.
Nous souhaitons que notre pays participe à la désescalade des tensions et à la recherche d'une solution juste, négociée et à long terme pour les peuples israélien et palestinien.
Nous regrettons amèrement, une fois de plus, l'incapacité de la communauté internationale à prévenir les violences armées et à mettre fin aux guerres qui ensanglantent notre planète depuis des décennies, que ce soit au Proche-Orient, dans la région des Grands Lacs, qui a connu des millions de morts dans une indifférence totale, au Sahel, au Yémen ou en Ukraine. La non-application de la Responsabilité à protéger (R2P) par les États et l'impuissance des Nations unies sont dramatiques. La réforme de l'organisation internationale doit être une priorité des peuples si nous voulons sortir de cette culture de la violence.

Nous appelons de tous nos vœux la fin des violences armées actuelles mais aussi des injustices structurelles, politiques, économiques et sociales en Israël-Palestine

14

Communiqué du MIR repris dans *Paroles protestantes*, déc. 2023

Agenda du MIR

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 6 avril 2024 de 10h à 16h30

à Paris et en visio-conférence

Réservez cette date !

Si vous avez la possibilité de venir participer à cette AG en présentiel, nous serions ravis de vous accueillir au 68 rue de Babylone 75007 PARIS.

Centenaire de la branche française du MIR

Colloque international des vendredi 9 juin et samedi 10 juin 2023

Les cent ans de la branche française du MIR
Des chrétiens au service de la non-violence et de la paix en France et dans le monde (1923-2023)

Chantal de La Forge, membre du comité national, a donné un compte rendu complet du colloque des 100 ans du MIR dans les *Cahiers de la Réconciliation* (n° 2-2023, p. 39-42).

L'ouverture du colloque par Jean-Pierre Sueur le vendredi 9 juin au Sénat.

L'ensemble des communications, du matin au Sénat, et de l'après-midi à l'Institut protestant de Théologie, ont été enregistrées en vidéo et seront bientôt disponibles en ligne. De même, la préparation de la publication des actes du colloque est en cours.

Nous tenons à remercier la Fondation du Protestantisme qui a attribué au MIR une subvention pour la diffusion de ces résultats du colloque.

Les intervenants de la table ronde sur le MIR et l'Afrique le samedi 10 juin à l'Institut protestant de théologie de Paris

Temps de rencontre pendant les pauses du colloque

Le MIR dans le monde

Assemblée du Réseau européen *Church and Peace*

Baarlo aux Pays-Bas du 29 septembre au 01 octobre 2023

AG de Church and Peace, réseau œcuménique européen des Eglises pacifistes, dont le MIR-France est membre

Thème : Vaincre le racisme dans l'Eglise

Dieu dit : « Faisons l'être humain à notre image, selon notre ressemblance » (Gen.1 : 26)

La Conférence de Church and Peace de cette année s'est tenue à Baarlo aux Pays-Bas du 29 septembre au 1er octobre 2023. Nous étions une centaine de participants en provenance de 15 pays et je représentais le MIR France.

Déroulement de la conférence

- Vendredi le 29 à 19h30 : Ouverture et contextualisation du thème dans le contexte néerlandais avec les partenaires œcuméniques : Geert van Dartel et Hedwig Komproe.

Dans son discours de bienvenue, Geert van Dartel, Président du Conseil national des Églises néerlandaises, raconte comment les Églises néerlandaises se sont engagées sur le chemin de la réconciliation et de la réparation.

De son côté, Hedwig Komproe, membre du Conseil d'administration de SKIN (Samen Kerk in Nederland / Église ensemble aux Pays-Bas), souligne que la pratique actuelle de la discrimination raciale ne peut être véritablement comprise et combattue que si nous commençons par reconnaître et pleurer l'histoire de l'implication des Églises dans l'esclavage et l'exploitation coloniale. C'est aussi dans ce but que le pays est entré le 1er juillet 2023 dans une année commémorative de la fin de l'esclavage aux Pays-Bas et dans les anciens territoires coloniaux.

Samedi 30 : Deux interventions le matin suivies de travaux en groupes dans les ateliers dans l'après-midi.

1.Les Églises (de migrants) dans un contexte raciste en Europe.

Intervenant : Adejare Oyewole, Commission des Églises auprès des migrants en Europe (CEME), Royaume-Uni.

L'orateur, trésorier de la CEME, souligne que le racisme est depuis le début une préoccupation du mouvement œcuménique. La première Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises (COE), qui s'est tenu à Amsterdam en 1948 a condamné les « préjugés fondés sur la race ou la couleur » et les pratiques discriminatoires et de ségrégation comme un déni de justice et de dignité humaine ». C'est dans ce contexte qu'est née la CEME en tant qu'organisation de campagne antiraciste des Églises européennes. La CEME s'engage pour que tous les êtres humains – créés à l'image de Dieu- soient traités avec dignité et respect et considérés comme nos prochains et non comme « les autres ».

Le travail de la CEME nous confronte au vécu des personnes issues des Églises de migrants. A mesure que l'hostilité augmente envers les personnes qui ont fui, la discrimination s'accroît également. « Le problème du racisme est très vaste en Europe », a déclaré Oyewole, « il va de la situation des Roms en Europe au traitement des populations autochtones, en passant par l'histoire du colonialisme et l'intersection entre le racisme et la discrimination des migrants. »

Oyewole a mis en garde : « la conception selon laquelle la mission ne peut être accomplie que par les puissants pour les impuissants, par les riches pour les pauvres ou par les privilégiés pour les exclus, contribue à l'oppression et à l'exclusion de personnes qui représente pourtant numériquement la majorité

des êtres humains ». Au lieu de cela, il s'agirait par exemple d'utiliser les ressources en commun, de se considérer mutuellement comme des partenaires égaux et de témoigner ensemble. Aussi les migrants doivent être impliqués dans la direction des grandes Églises et de Comités œcuméniques.

2. Comment le mouvement œcuménique réagit-il au racisme dans une perspective intersectionnelle ?

Par Thandi Soko de Jong et sa collègue Nicole Ashwood, du Conseil œcuménique des Églises, Pays-Bas et Suisse.

Dans leur exposé, elles rappellent : « Avec le programme de lutte contre le racisme du COE, le COE s'est engagé depuis 1969 à ce que ses Églises membres exercent une pression spirituelle et politique pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud… Cela signifie que des personnes de toutes races, classes et ethnies ont travaillé sans relâche en tant que porte-parole et militant.es, risquant leur corps et leur vie, mais jamais leur foi pour s'assurer que l'unité visible du COE s'exprime dans l'incarnation multiple des peuples créés selon l'image de Dieu. »

Les deux intervenantes ont rappelé la confession d'Accra de 2004 qui stipule : « C'est pourquoi nous rejetons toute idéologies, tout régime économique plaçant le profit avant les personnes, qui n'a nul souci de la Création et qui privatise les dons de Dieu destinés à tous. »

Avec le programme « Vaincre le racisme, la xénophobie et la discrimination qui y est associée », relancé en 2023, « nous nous sommes tout de même rapprochés de la transformation, même si l'objectif n'a pas encore été atteint », a déclaré Ashwood.

Dans l'après-midi, les participants ont poursuivi les travaux d'approfondissement sur le thème dans des ateliers.

Dimanche le 1er octobre :

10h00 : En plénière : « Observations, conséquences et engagements ». *Church and Peace* exhorte les participants à s'engager dans la lutte contre le racisme dans nos Églises et nos organisations au retour dans nos milieux de vie respectifs au quotidien.

11h30 : Célébration œcuménique.

La Conférence est clôturée par un office religieux œcuménique. Le prédicateur, Prof. Dr Yawo KAKPO, pasteur au Togo, reprend et développe le thème de la Conférence : « Vaincre le racisme dans l'Eglise » et la lecture de Genèse 1 :26.

Dieu dit : « Faisons l'être humain à notre image, selon notre ressemblance … »

Le prédicateur introduit son message par un appel à lutter contre le racisme. « Comme Église, communauté des croyants en Jésus-Christ, ce thème, interpellateur, nous demande de lutter et de mettre hors de notre sein, le fléau qu'est le racisme. »

Il souligne que l'être humain a une mission divine autre que le devoir de tous les animaux de se reproduire, « il est le responsable du monde. »

« Créés à l'image de Dieu signifie que nous sommes créés pour être en relation avec les autres », a déclaré Yawo Kakpo, parce qu'en fin de compte il s'agit de permettre à toutes et tous de participer à la vie sociale et d'avoir le même accès aux ressources sociales, culturelles, politiques, économiques et spirituelles ».

« Il est indéniable que de nos jours, le racisme, ainsi que la discrimination sous toutes ses formes, sont à l'origine de la plupart des préjugés. Nous sommes appelés à nous en repentir pour rétablir l'image divine que nous avons perdue. Cela va de la paix sociale et de l'harmonie de nos sociétés. » Le prédicateur clôture le sermon par la citation de 1 Jean 4 :20 : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?» (1 Jean 4 : 20)

(Texte rédigé à partir du Communiqué de presse de Church and Peace et de mes notes)

Augustin NKUNDABASHAKA, Co-président du MIR France et membre de *Church and Peace*

Réunion annuelle d'EUFOR (branches européennes de l'IFOR/MIR)

La réunion des branches européennes de l'*International Fellowship of Reconciliation* (EUFOR) se tiendra du 11 avril (soir) au 14 avril 2024 (midi) à Granada, en Espagne. La réunion sera organisée par l'ancien vice-président de l'IFOR, Peter Cousins, qui réside actuellement dans la ville et qui est notre lien avec la communauté locale. Les débats se feront en anglais, principalement.
Contact : Christian Renoux

Engagements du MIR-France en Afrique

Travail et témoignage de Maria Biedrawa

Engagements en République centrafricaine et en Europe

C'est en parcourant mon agenda 2023 que je suis impressionnée par le nombre et la variété des occasions qui m'ont été données de partages sur la paix, la non-violence, la réconciliation. Il est vrai que les grands conflits armés en Russie et Ukraine et en Israël et en Palestine laissent presque inaperçus d'autres conflits armés aussi cruels en Azerbaïdjan ou en Afrique pour ne nommer que quelques-uns, suscitant chez nous toutes et tous beaucoup de questions de fond, une quête pour les alternatives et un désir de puiser dans nos sources d'espérances.

Comme toujours, il y a mes engagements en République Centrafricaine (RCA) et en Europe, cette année un peu en France et beaucoup en Allemagne.

En RCA (République centrafricaine)

J'ai passé deux fois deux mois en Centrafrique. Mon point d'atterrissage est toujours la paroisse de Notre Dame de Fatima à Bangui, avec les missionnaires Comboni et le Centre des Martyrs qui est la réponse des chrétiens aux attaques terroristes qu'ils ont subis : créer un centre d'écoute pour les personnes traumatisées, de dialogue, de rencontre, de formation ; un lieu où il devient possible de faire face au présent et de penser « après un passé divisé à un avenir commun » (Desmond Tutu).

La saison sèche en février et mars nous a permis de nombreux déplacements : à **Mbaiki** pour une session avec les jeunes prêtres et, plus tard, une retraite où j'ai prêché pour les prêtres et religieuses sur l'histoire de Joseph (livre de la Genèse et prototype de la réconciliation), ainsi que la visite chez les sœurs de Mère Teresa et les personnes qu'elles accueillent ; à **Grimari** pour une session avec une congrégation religieuse sur la communication non-violente ; puis à **Dekoa** pour un troisième séjour, accompagnée par des personnes du Centre des Martyrs, pour commencer la formation des écoutants locaux en vue de créer des centres d'écoute pour des personnes traumatisées qui ne manquent pas dans cette région qui a été occupée par des militaires et rebelles de toute provenance. Julio, cinéaste du Centre des Martyrs, a réalisé un film avec les jeunes sur l'impact environnemental et social de certaines techniques de chasse qui consiste à mettre le feu à la forêt. Ceci marquait un tournant. Lors des deux séjours précédents, le sujet avait été le trauma subi par la population. Aujourd'hui, ces mêmes personnes, qui ont pu déposer leur fardeau, tournent leur regard vers le bien commun qu'il faut préserver. Ces anciennes victimes de violence sont les futurs ambassadeurs et piliers de tout engagement dans la non-violence et pour la paix. Au Centre des Martyrs, nous nous sentons engagés avec la communauté de Dekoa à long

terme (voyage et séjour financé par le Secours Catholique Caritas France).

Au **Centre des Martyrs à Bangui** l'agenda a été rempli par les activités habituelles : l'atelier de couture, lieu de formation et source de revenus, notamment pour les très jeunes mères célibataires ; l'animation de la bibliothèque ; les deux grands festivals de films et des photos qui mettent en valeur des jeunes talents et leur apprentissage des techniques cinématographiques pour permettre la vulgarisation des approches de paix et de construction du bien commun ; l'atelier de robotique qui a pour vocation de donner aux jeunes talents un espace de réalisation technique qu'ils ne trouvent jamais à l'école. Le but, là aussi, est de mettre la technique au service de la personne et du bien commun. Cette équipe a pu participer à un concours international à Singapour grâce au soutien de l'ambassade de France ; la présence au centre d'écoute etc. Et il faut souligner que la vie s'est grandement améliorée

grâce aux nouveaux panneaux solaires, financés par la Caritas Italie.

Il est impressionnant de voir combien ces activités évoluent vite grâce à la capacité exceptionnelle des acteurs et actrices du Centre de s'adapter à des nouveaux besoins, de répondre du jour au lendemain à une nouvelle question qui émerge en société ou dans les quartiers, de faire l'adéquation avec des nouvelles ressources humaines (bénévoles) et leur capacité de s'adapter quand un financeur nous lâche. Cet été, un organisme catholique n'a pas signé les contrats prévus avec le Centre. Or, la période des grandes vacances est une période dense d'activités qui ne se rattrapent pas à un autre moment de l'année. Certes, la paix dans le pays est fragile, mais elle permet quand même des actions de reconstruction et de prévention. Un été perdu est une année perdue, une chance perdue pour le pays. Derrière chaque activité il y a les bénévoles, très motivés, mais seulement pour des projets concrets et non pas pour des engagements hypothétiques. Des promesses dans l'air, on a trop vu dans ce pays. Comment garder leur confiance ? Une onde de choc a saisi les personnes engagées, dont moi, quand nous avons réalisé que les actions prévues avaient perdu leur financement.

Ce que nous avons vécu par la suite relève du miracle. Certes, nous n'avions pas d'argent, mais tout d'un coup, nous avions du temps. Beaucoup de temps. Et nous en avions besoin. Une évaluation de chaque activité a été faite afin d'être en adéquation avec les objectifs du Centre. Parallèlement, j'ai pensé à ce qu'une amie m'a dit juste avant mon départ en juillet : « Cette fois ci, je veux t'accompagner dans la prière. Tu m'envoies chaque jour tes intentions, ok ? » Comme cette intention de prière était de taille, nous avons formé un groupe d'intercession par WhatsApp. Une centaine de personnes sur 3 continents, chrétiens et musulmans, ont prié pour nous. Cela nous a donné des ailes. Et certain.es ont emprunté le chemin vers Western Union. Nous sommes infiniment reconnaissants pour tout : la prière, l'aide matérielle, les nouveaux bénévoles qui se sont manifestés et qui correspondent aux profils que nous recherchions à la suite de nouvelles orientations pour certaines activités. Je vous assure, on a travaillé comme des fous et en plus de ce travail de révision/vision, nous avons

pu réaliser toutes les activités sauf une. Pour cette dernière, il s'est avéré qu'il n'aurait pas été possible de la réaliser de toute façon. Le Festival des films a eu lieu ; le voyage au Singapour a eu lieu ; la formation des futurs écoutants (en lien avec les acteurs de la Commission Justice et Paix) a eu lieu ; la visite chez les sœurs de Mère Teresa et les femmes accueillies a eu lieu ; le tournage d'alternatives écologiques a eu lieu ; les salaires pour les quelques employés ont pu être payés à l'heure. Plus qu'une fois, nous avons pleuré de joie que nous nous sommes rendu compte de la force de la prière, comment l'Esprit Saint souffle à travers l'imprévisible et que Dieu écrit droit sur nos lignes courbes. C'est bien pour cela qu'au début septembre, nous avons vécu une retraite d'action de grâce.

En dehors du travail avec le Centre des Martyrs et la paroisse de Notre Dame de Fatima, j'ai fait la connaissance de personnes qui ont créé un Institut de Médiation et de Négociation qui est maintenant affilié à l'université de Bangui. Ils proposent entre autres un cours sur l'éthique du travail de paix et de développement. Leur public est composé de cadres administratifs, économiques, onusiens, de l'éducation, des chefs de quartiers et leaders religieux, tous investis sur le terrain. J'ai assuré un cours sur la question « Qu'est-ce que la paix ? ». Une thématique qui permet d'aborder aussi la non-violence comme instrument de lutte pour la paix juste et la paix par les moyens de paix. C'est avec joie que je ferai à l'avenir partie de leur comité pédagogique.

En Europe, parmi de nombreuses autres activités, je retiens :

- Mon intervention annuelle à l'IRCOM, une école d'études supérieures à Angers dans la filière du master de management des projets de solidarité à l'international. Mon thème est « Trauma et résilience ». C'est une occasion de familiariser des jeunes adultes avec l'intervention civile de paix, un domaine qu'ils ignorent en règle générale. Certains réalisent lors de ces journées que l'engagement pour la paix peut être un horizon professionnel.

- Ma participation à une conférence organisée par le MIR Allemagne à Bielefeld en novembre 2023 : « Des victimes de violence deviennent artisan.es de paix. »

Travail et témoignage d'Augustin Nkundabashaka
La formation au Burundi à la non-violence, la paix et la réconciliation

1. La formation à la non-violence et à la culture de paix au Burundi

Avec le MIR France, j'ai initié un travail de formation à l'éducation à la non-violence et à la culture de la paix et la réconciliation depuis quelques années. Le moment fort de référence a été le colloque organisé en 2012 en collaboration avec Maria Biedrawa. La formation était destinée aux responsables des associations œuvrant dans le secteur de la paix et la réconciliation et de la lutte contre la violence en Afrique des Grands-Lacs : Burundi, Rwanda, République Démocratique du Congo. En avril-mai 2022, je me suis rendu au Burundi et j'ai organisé quatre ateliers de formation de 25 personnes chacun. Deux ateliers pour les jeunes, un atelier pour les femmes leaders des Églises membres du Conseil National des Églises du Burundi (CNEB) et un atelier pour les associations. Une subvention accordée par Non-Violence XXI accompagne ce projet.

En même temps, nous avons rédigé les statuts du MIR/FOR Burundi (IKIRARO en Kirundi). Ils ont été déposés au ministère de l'Intérieur et nous

attendons l'agrément de l'Association. Il semble que ce soit très long et qu'il faut s'armer de patience.

En automne 2022, nous avons renouvelé la demande de soutien financier (pour le printemps 2023) à Non-Violence XXI pour le renforcement des connaissances acquises en 2022. Nous avons obtenu un soutien qui nous a permis de faire quelques réalisations et avancer dans l'organisation et la formation du MIR Burundi.

Le MIR Burundi, un nouveau-né dans l'espace de la francophonie, avance à petits pas, à son rythme. J'ai été heureux de le représenter au Colloque du Centenaire du MIR France son parrain, parmi ses grands frères, les branches de MIR Congo et de MIR Togo.

2. Le MIR en Afrique / IFOR Africa

En Afrique, le Mouvement de réconciliation est jeune par rapport aux autres continents : Europe, Amérique et Asie. Héritier du passé historique de l'identification et la distinction, principalement sur base linguistique coloniale, entre l'Afrique anglophone et l'Afrique francophone, il y a le MIR francophone et le MIR anglophone (*Fellowship of Reconciliation* = FOR). Pour surmonter cette division, les différentes associations du Mouvement de la réconciliation des pays africains anglophones et francophones ont adopté une dénomination unique : IFOR Africa, qui a son bureau /secrétariat à Brazzaville (Congo).

Du 14 au 21 novembre 2022 a eu lieu le premier Conseil MIR ou IFOR sur le sol africain à Juba au Sud-Soudan. Pour préparer le Congrès de Juba, les BGA (Branches et Groupes Affiliés) d'l'IFOR Africa ont tenu plusieurs réunions sur Zoom. Max Hess de FOR USA et Président du Comité Préparatoire du Conseil (CPC) d'IFOR a joué un rôle important pour faciliter la communication et trouver le financement des frais de voyage des délégués des BGA africains pour Juba. Ces rencontres et partages ont donné l'occasion aux BGA anglophones et francophones de mieux se connaître et d'élaborer des projets à mener ensemble pour les prochaines années.

Le Conseil de Juba (au premier plan, de dos : Jean Pierre Massamba, Maria Biedrawa et Lotta Becker

Au Conseil de Juba, IFOR Africa a pris sa place au sein des « *Fellowship of Reconciliation* » Europe, USA, Asie…, avec la mission de créer ou développer des BGA dans des pays où ça n'existe pas. Les BGA du MIR en Afrique francophone très bénéficiaires de la contribution du MIR France depuis leur création sont très attentifs à ce message. La représentation du MIR Congo et du MIR Togo au Colloque du centenaire du MIR France est également une expression de lien et de solidarité entre les Branches des pays du Sud (Afrique) et les pays du Nord (Europe). Au retour du Conseil de Juba, Les BGA d'IFOR Africa se sont mis au travail et ils ont élaboré un « Plan d'action 2023-2027 du Programme Afrique d'IFOR ». Un programme très intéressant et ambitieux où la solidarité d'IFOR sera nécessaire.

Objectif global :

« Faire reculer la violence et construire des sociétés africaines réconciliées, inclusives, prospères et pacifiées aux fins du développement durable de l'Afrique ».

Le MIR agit en lien avec ses partenaires

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE
Guerre en Israël-Palestine

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un réseau de 40 organisations de solidarité internationale (dont le MIR) engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme œuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

Communiqué de presse du 8 novembre 2023 au sujet de la conférence humanitaire pour la population de « Gaza : **Seul un cessez-le-feu de toutes les parties mettra fin au massacre des civils**

A la veille de l'organisation à Paris d'une conférence humanitaire internationale pour la population civile à Gaza, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle à des actions claires et assumées en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, seule option pour mettre fin au massacre de la population civile gazaouie, procéder à la libération des otages, rendre possible l'acheminement de l'aide humanitaire et permettre aux structures médicales gazaouies de fonctionner.

La gravité et l'urgence de la situation appellent à une réaction immédiate et sans ambiguïté de la communauté internationale et particulièrement du président de la République française, à l'initiative de la conférence humanitaire du 9novembre 2023.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine rappelle que l'organisation d'une conférence destinée à annoncer des mobilisations financières sans annoncer de mesures concrètes pour mettre fin aux bombardements aveugles et disproportionnés israéliens risque d'être insuffisante et inefficace.

Depuis un mois, plus de 10 500 personnes ont été tuées dans la bande de Gaza, dont plus de 4100 enfants et 2800 femmes selon le ministère de la santé de Gaza [*ndlr : à mi-décembre le nombre de tués a plus que doublé*]. Plus de 2000 personnes, dont un millier d'enfants, sont portées disparues. En Israël, quelque 1 400 personnes ont été tuées et des milliers ont été blessées, selon les autorités israéliennes. Plus de 200 personnes, dont des enfants, ont été prises en otage et sont toujours en danger.

Un cessez-le-feu immédiat demeure la seule option pour mettre fin au massacre de la population civile gazaouie, procéder à la libération des otages, rendre possible l'acheminement de l'aide humanitaire et permettre aux structures médicales gazaouies de fonctionner.
Alors que l'armée israélienne a séparé la bande de Gaza en deux parties, l'enclave ne dispose presque plus d'eau et de nourriture. L'aide humanitaire qui traverse le point de passage de Rafah à la frontière égyptienne est bien trop faible. Les coupures de télécommunications par Israël empêchent la coordination et l'arrivée rapide des secours gazaouis lors des frappes disproportionnées et indiscriminées menées par l'armée israélienne.
La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine souligne également l'importance d'articuler ce cessez-le-feu à un processus politique impliquant la fin du blocus illégal de Gaza, l'arrêt de la colonisation de la Cisjordanie, selon les termes du droit international. Si la France a indiqué que les violences commises par les colons *"sont inadmissibles et doivent cesser"*, elle doit également condamner les attaques de l'armée israélienne à l'encontre des civils palestiniens, tout comme les punitions collectives

pratiquées à l'encontre des populations civiles sur l'ensemble du territoire palestinien. La France doit aussi condamner le nettoyage ethnique en cours en Cisjordanie.
Cette situation est le résultat de l'absence d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, et ce sont les civils qui en paient le prix. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle la France et la communauté internationale à intervenir de toute urgence pour protéger les civils, et à s'attaquer aux causes profondes de ces cycles de violence. »

ABOLITION DES ARMES NUCLEAIRES-MAISON DE VIGILANCE
Des vigies pour le désarmement nucléaire

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance (AAN) est la fusion de la *Maison de Vigilance* (1983) et *Stop essais/ Armes nucléaires STOP* (1989). Membre de ICAN, prix Nobel de la paix 2017, c'est un collectif associatif de militants et d'une vingtaine d'associations françaises.
Parmi ses activités, AAN organise chaque année un jeûne d'interpellation du 6 au 9 août pour commémorer Hiroshima et Nagasaki et exprimer un soutien aux victimes des essais nucléaires.

Les vigies sont organisées chaque mois. Vous pouvez télécharger les rendez-vous, à Paris et en banlieue sur le site d'Abolition des armes nucléaires (cf. ci-dessous). Une vigie est également organisée pour la reconversion du site CEA-Valduc à Dijon et à Moloy, près du site du CEA de Valduc (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) qui assure la maintenance et la modernisation des 290 armes nucléaires françaises.

Renseignements à :
abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr
ou par courrier : 21 ter rue Voltaire 75011 Paris.
Site : www.abolitiondesarmesnucleaires.org

CAMPAGNE ICAN
Traité sur l'interdiction des armes nucléaires TIAN
Deuxième réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires
A l'ONU du 27 novembre au 1er décembre 2023

Une **lettre ouverte**, dont le MIR-France est signataire, a été adressée au Président Macron et au Premier Ministre britannique Rishi Sunak afin que la France et la Grande-Bretagne envoie des observateurs officiels à la deuxième réunion des États parties au TIAN :

« Nous vous écrivons au nom d'organisations en France et au Royaume-Uni, issues d'horizons divers, mais toutes profondément préoccupées par la prolifération et le développement continus des armes nucléaires dans un monde de plus en plus polarisé et fragmenté.

Nous avons salué l'adoption et l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN-TPNW), qui a désormais été signé par près de la moitié des pays de la planète. Nous sommes convaincus que ce traité représente la meilleure solution à long terme aux dangers présentés par les armes nucléaires.

En revanche, nous notons que 53 ans après son entrée en vigueur, le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), malgré ses objectifs déclarés, n'a abouti à aucune mesure de désarmement unilatéral ou multilatéral. Bien au contraire, nous constatons une augmentation du

nombre d'États possédant l'arme nucléaire et du niveau de risque, comme en témoignent aujourd'hui la guerre en cours en Ukraine et l'escalade du conflit au Moyen-Orient. L'échec des Conférences d'examen des États parties au TNP en 2015 puis en 2022 illustre la situation actuelle de stagnation, voire pire.

Nous sommes conscients que la France et le Royaume-Uni ont tous les deux déclaré publiquement leur opposition au TIAN et que, pas plus tard qu'en mars 2023, dans une déclaration conjointe des dirigeants des deux pays, vous avez réaffirmé cette opposition, présentée comme une position commune. Nous vous invitons à reconsidérer cette position. Notre conviction est que la majorité des citoyens français et britanniques soutiennent l'engagement de nos pays dans le processus du TIAN. Nous sommes convaincus que, parmi les neuf États disposant de l'arme nucléaire, la France et le Royaume-Uni sont de loin les mieux placés pour initier une dynamique de désarmement, un désarmement dont l'humanité a tant besoin, et qui permettrait d'utiliser les ressources et l'énergie de nos pays pour relever les vrais défis auxquels nous devons faire face : la pauvreté et l'exclusion, le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Ces ressources, cette énergie sont actuellement accaparées par le maintien et le développement d'arsenaux nucléaires dont la possession et l'utilisation pourraient avoir des conséquences catastrophiques.

Dans cette optique, nous vous demandons solennellement d'envoyer des représentants pour observer les débats de la deuxième réunion des États parties au TIAN, à New York du 27 novembre au 1er décembre. La participation à la réunion en tant qu'observateurs non-signataires donnerait aux gouvernements de nos deux pays l'occasion d'écouter, de comprendre et de répondre aux questions soulevées par les États engagés dans le processus.

En particulier, cette participation serait l'occasion de réparer les dommages historiques et actuels causés par les essais nucléaires effectués par les deux pays. Comme vous le savez très certainement, les articles 6 et 7 du TIAN établissent le premier cadre juridique international permettant à la question de ce préjudice d'être résolue.

Le 27 octobre 2023, le Royaume-Uni et la France sont deux des quatre États à avoir voté contre une résolution déposée par le Kazakhstan et par les îles Kiribati, intitulée « Faire face à l'héritage des armes nucléaires : fournir une assistance aux victimes et des mesures correctives environnementales aux États membres touchés par l'utilisation d'armes nucléaires ou par des essais nucléaires ».

Le Royaume-Uni et la France se sont ainsi rangés aux côtés de la Russie et de la Corée du Nord, les seuls autres États à avoir voté contre la résolution.

L'envoi d'observateurs à la réunion des États parties serait un pas en avant vers la reconnaissance de la responsabilité des deux pays en tant que pays dotés d'armes nucléaires, et vers la prise en compte des conséquences de leurs programmes d'essais nucléaires. »

La Campagne ICAN a été présente pendant cet évènement, et des membres ont participé à différentes interventions. Par ailleurs vous pouvez retrouver des informations sur la Seconde Réunion sur notre site internet (icanfrance.org).

De son côté, le lundi 27 novembre, John KIM, représentant de l'IFOR auprès de l'ONU à New York, a participé à un événement parallèle lors de la deuxième session du TIAN sur le thème "**Un appel à la justice** : Le statut récent des victimes coréennes de la bombe atomique et le Tribunal du Peuple.

Les États-Unis ont commis un crime de guerre inhumain en larguant des bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki, au Japon. Un fait moins connu est que 40 000 Coréens qui avaient été enrôlés de force comme travailleurs au Japon ont perdu la vie à cause de ces bombardements.

Depuis lors, les survivants coréens et leurs sympathisants sont descendus dans la rue pour réclamer justice. En 2019, ils ont décidé de créer un tribunal populaire afin d'établir des bases juridiques internationales et une légitimité politique, ouvrant ainsi la voie à de futures actions en justice contre les États-Unis.

IFOR a également signé **un appel interreligieux** adressé à l'assemblée : https://www.ifor.org/news/2023/11/29/joint-interfaith-statement-to-the-tpnw-2msp-endorsed-by-ifor

RÉSEAU SORTIR DU NUCLEAIRE
L'industrie nucléaire produit des déchets atomiques dangereux

Communiqué des associations du Réseau "Sortir du nucléaire" du 17 octobre 2023 :

80 ans de nucléaire, du poison pour l'éternité

Depuis 80 ans l'industrie nucléaire nous promet un avenir meilleur. 80 ans de déchets radioactifs dont personne ne sait sereinement que faire et des pollutions journalières liées à l'activité de l'ensemble de cette industrie. Ce 22 octobre, des dizaines d'actions sur tout le territoire français dénonceront l'impact de l'industrie nucléaire sur notre territoire et nos ressources et s'opposeront à la relance de la filière.

Les réacteurs nucléaires polluent et utilisent l'eau

Les 56 réacteurs français, qui rejettent des éléments radioactifs dans l'air, la mer, l'océan, les fleuves et même l'eau du robinet, sont parmi les plus gros consommateurs d'eau. Le refroidissement des centrales électriques représente la deuxième activité la plus consommatrice d'eau du pays (31%), derrière l'agriculture (45%) et devant l'eau potable (21%) et les usages industriels (4%).

Le traitement de l'uranium contamine les nappes phréatiques

Notamment via ses usines de traitement de l'uranium (Malvési, Romans-sur-Isère, Tricastin). A Malvési près de Narbonne « il y a des taux d'uranium de 1,39 mg par kilogramme dans la nappe phréatique, alors que le niveau d'uranium naturel dans l'eau à Narbonne est de 0,01 mg par kilogramme, soit 139 fois au-dessus » et sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, les effluents liquides sont évalués à plusieurs centaines de milliers de m³ par an.

Le transport de combustibles et de déchets nucléaires irradie nos routes

Les transports ferroviaires et routiers journaliers de combustibles et de déchets nucléaires représentent 19 000 transports par an, convoyant 114 000 colis radioactifs sur des axes très fréquentés et essentiellement sur la route.

Nous en profitons pour affirmer notre totale solidarité avec le rassemblement Toulouse-Castres : « Ramdam sur le macadam » les 21 et 22 octobre à l'appel de « La déroute des routes » et le collectif « La Voie est Libre » à être « à nouveau des milliers, déterminé·es, à bloquer les chantiers de l'A69 Castres – Toulouse. No Macadam ! »

Les déchets de l'extraction de l'uranium ici et ailleurs

Les anciennes mines d'uranium sur notre territoire représentent plus de 50 millions de tonnes de résidus radioactifs générés lors du processus d'extraction de l'uranium dans l'Hexagone. Et 20 millions de tonnes à Arlit au Niger sont laissés à l'air libre.

Les pollutions du nucléaire militaire

Les bombes atomiques et leurs essais militaires – dans le Pacifique comme dans le désert du Sahara – jusqu'au plus abominable à Hiroshima et Nagasaki laissent des séquelles irréversibles sur les territoires et leurs peuples, ainsi que sur le personnel affecté. Les pollutions nucléaires ne connaissent pas les frontières…

L'industrie nucléaire produit des déchets atomiques dangereux

Les déchets atomiques débordent de partout : « Il y a plus de 60 000 tonnes de combustible usé entreposées à travers l'Europe (hors Russie et Slovaquie) », dont 25% sont en France.

Si l'on considère l'ensemble des déchets de différents types en France, l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) nous annonce un inventaire d'environ « 1760000 m3 de déchets radioactifs fin 2021, dans

l'hexagone ». Environ 9% sont issus du nucléaire militaire dit de la « défense ».

Voilà le bilan écologique du nucléaire français : des territoires abîmés par des pollutions persistantes (air, eau, sol), la baisse des ressources en eau en quantité et qualité. Mais face à une grave crise qui ne fait que commencer, les peuples et la terre se soulèvent.

Avec ces constats, peut-on sérieusement évoquer un quelconque bilan positif grâce au nucléaire ? Ne serait-il pas plus judicieux de s'attaquer à la cause principale de toutes ces pollutions qui s'ajoutent à la crise climatique : la production d'électricité d'origine nucléaire ?

Rassemblé en coordination, face à l'urgence climatique et à la pollution, l'ensemble des organisations, collectifs, associations antinucléaires et environnementales, locales, régionales et nationales se sont données pour mission d'agir ensemble sur tout le territoire pour mettre définitivement fin à la production d'énergie électrique nucléaire.

En 2024, nous appellerons à plusieurs évènements de grande ampleur. D'ici là, vous pouvez rejoindre nos différentes coordinations régionales en nous contactant par email : coord-antinuk@riseup.net

https://coordantinucleaire.noblogs.org/

Voir également la revue de presse de l'actualité de l'industrie nucléaire en France et dans le monde, établie par l'Observatoire du nucléaire. (observatoire-du-nucleaire.org).

Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits IRNC

Une nouvelle série de diaporamas est en ligne sur le site de l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits : « Mémoire et reconnaissance de crimes du passé » : https://www.irnc.org/IRNC/Diaporamas/2925

Elle s'inscrit dans le travail de vulgarisation de l'Institut, destiné à toucher le plus grand nombre, à « ouvrir la tête et toucher le cœur ».
Sont abordés : l'esclavage, le colonialisme, les massacres, guerres et génocides du 20ème siècle (Arméniens, Shoah, Cambodge, ex-Yougoslavie, Rwanda, etc.), les crimes du communisme, ceux des États-Unis, etc.

D'autres thèmes seront abordés ultérieurement, particulièrement les crimes des institutions religieuses.

Pour chaque thème sont exposés les faits historiques, et présentées les initiatives de justice, de mémoire et de demandes de pardon : cours de justice, Commissions vérité et réconciliation, musées et lieux mémoriaux, journées du souvenir, livres, documents et films.
Vos corrections, observations et suggestions d'ajouts nous seront précieuses.

Etienne Godinot

Publications

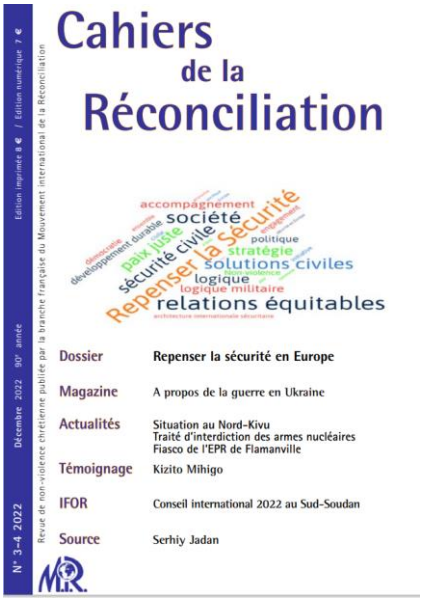

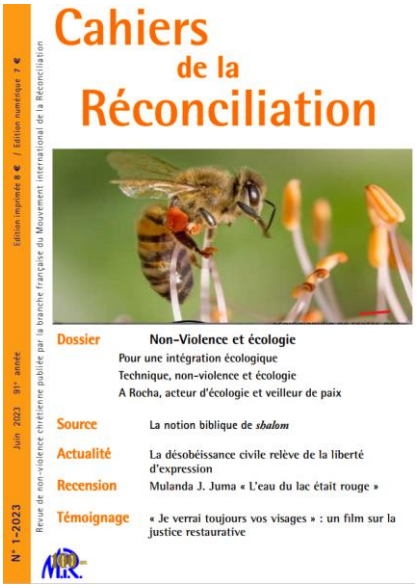

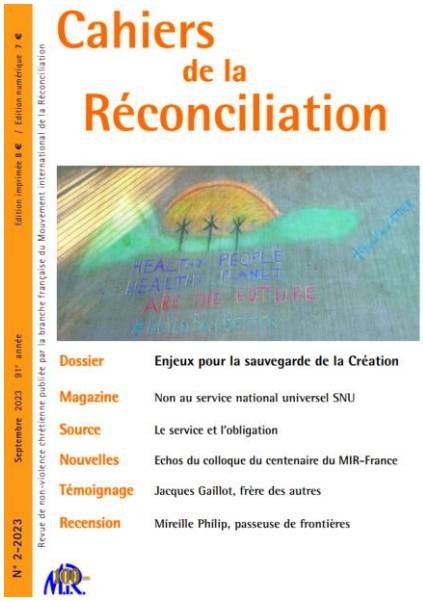

Trois numéros des *Cahiers de la Réconciliation* sont déjà parus en 2023.

En janvier est paru le 3-4-2022. Son dossier est consacré à **la sécurité en Europe** et présente les interventions de la conférence « Repenser la sécurité en Europe » que le MIR avait co-organisé en juin à Paris. **Ralph Becker** y présente la proposition de l'Eglise évangélique de Bade (Allemagne) sur ce thème – avec une introduction sur le processus d'élaboration de cette proposition par **Stephan Maaß** – tandis que **Jean-Arnold de Clermont** et **Michel Roy** y réagissent avec un regard français. La réflexion du **groupe anglais d'Ammerdown** sur ce même thème complète le dossier.
https://mirfrance.org/MIR/cahiers-de-la-reconciliation-3-4-2022/

En juillet, est paru le n° 1-2023. Son dossier est consacré à **la non-violence et à l'écologie** et présente les réflexions de **Pascal Aude**, capucin, sur les ressources franciscaines en matière d'écologie, et de **Frédéric Rognon**, professeur à la faculté théologique protestante de Strasbourg, sur les rapports entre technique, non-violence et écologie à partir de la pensée de Lanza del Vasto et celle de Jacques Ellul. Ce dossier se conclut par le récit d'expérience de **Rachel Calvet et de Damien Boustany-Kasper** dans le cadre de l'association A Rocha.
https://mirfrance.org/MIR/le-numero-1-2023-des-cahiers-de-la-reconcilitation-est-paru/

En octobre est paru le n° 2-2023. Son dossier traite des **enjeux pour la sauvegarde de la Création**. Il réunit différents textes autour de l'écologie humaine intégrale, qui montrent les liens qui existent entre la destruction de la nature, les injustices économiques et sociales, et les conflits armés. Ces liens, multiples et complexes, se retrouvent sur tous les continents et ils mobilisent l'attention d'organisations diverses et des Églises chrétiennes.
https://mirfrance.org/MIR/cahiers-de-la-reconciliation-n-2-2023/

Les *Cahiers de la Réconciliation* sont disponibles par abonnement ou par vente au numéro.
Si vous êtes engagés localement dans des actions, si vous aimiez voir aborder des sujets et des réflexions sur la non-violence, faites-en part au comité de rédaction qui est également preneur de tout article ou photo qui pourrait enrichir le sommaire des *Cahiers*. Merci à chacun, chacune.

Abonnement aux *Cahiers de la Réconciliation* :

Édition numérique : 28 € - Édition imprimée : France : 35 €, Europe : 45 €, Autres pays : 50 €
Le règlement est à envoyer au secrétariat du MIR, 68 rue de Babylone, 75007

Pour information

Adhésion au MIR

Adhésion au MIR : cotisation 48 € / personne (10 € pour petit budget et 65 € pour un couple)

Les dons et cotisations ouvrent droit à reçu fiscal en France. Les chèques sont à envoyer au secrétariat du MIR, 68 rue de Babylone 75007 Paris.
Si vous n'avez pas encore réglé **votre cotisation et/ou votre abonnement aux *Cahiers de la Réconciliation* pour 2023**, il est encore de le faire en datant votre chèque de décembre 2023 et en l'envoyant au secrétariat du MIR (voir les tarifs ci-dessus). Merci.

Envoi du bulletin et des documents pour l'AG

Afin de diminuer les frais d'envois des bulletins, nous vous proposons de vous l'envoyer par courriel.
Merci de nous communiquer votre adresse email en nous l'envoyant à l'adresse mirfr@club-internet.fr.

Le comité national du MIR vous souhaite

un très joyeux Noël et

une très heureuse année 2024 !

ÉCOUTE, ÉCOUTE… ON NOUS APPELLE À ÊTRE ARTISANS DE PAIX

La **Lumière de la Paix de Bethléem** est un événement scout chrétien, porté en France par les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUdF) et les Scouts et Guides de France (SGDF). Il se déroule chaque année pendant la période de l'Avent. Allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem, la lumière est rapportée en Autriche, puis transmise partout en Europe. Elle constitue un **symbole de paix**, que l'on peut diffuser, recevoir ou encore envoyer à un proche (https://www.sgdf.fr/lumiere-de-la-paix-de-bethleem).

35 Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous

36 J'étais nu et vous m'avez habillé ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venus me voir. *Matthieu 25, 35-26*

Seigneur,
J'écoute, j'écoute,… j'accueille ta parole.
Écoute, écoute,… ce silence que je fais dans mon cœur. Les bruits de mon esprit se calment, mes sens sont à l'affût, la petite voix dans ma tête se tait, et mon âme est en paix. Mon cœur est enfin prêt, et je t'écoute !

Merci pour ta présence. Tu m'appelles à aller vers les autres, et dans cette prière, je veux te remettre ceux qui ont tout ou n'ont rien, celles qui ont faim ou soif, les isolés, les enfermées, les malades, les vulnérables.
Alors je te prie, car tu soutiens les personnes qui aident, et celles qui ont besoin d'aide. Tu appelles tout le monde, et tu donnes ta force aux plus faibles comme aux plus capables, nous pouvons te servir, nous pouvons être artisans de paix.
Donne-moi l'impatience d'agir !
Merci car tu me donnes la force d'aller à leur rencontre, et c'est là que je sens ta présence. Ce qu'on fait aux plus petits, c'est à Toi qu'on le fait Seigneur.
Donne-moi aussi la patience d'écouter ton appel !
Merci de me laisser le temps. J'ai tellement envie de bien faire que j'oublie parfois de m'arrêter, de respirer, d'accueillir les occasions que tu mets sur mon chemin.
Permets moi d'accueillir la paix, ta paix ; non pas pour la garder pour moi, mais pour l'offrir à celles et ceux que tu mets sur mon chemin.
Amen